PEARL
ACCOUNTING & FINANCIAL SERVICES LLC

Feuille de route : fermer une société en Free Zone aux Émirats arabes unis

Un point de départ pratique pour la fermeture volontaire d'une société en Free Zone. L'autorité compétente peut modifier l'ordre des étapes ou demander des démarches supplémentaires.

1. Vérifier et préparer

- [ ] Vérifier le statut de la licence et l'autorité compétente de la Free Zone.
- [ ] Réunir les documents de la société, des associés et les documents comptables.
- [ ] Vérifier que la comptabilité et les documents financiers sont complets et à jour.
- [ ] Recenser les comptes bancaires, immatriculations fiscales, visas, salariés, bureaux et contrats, lorsque cela s'applique.
- [ ] Identifier les montants impayés, les actifs, les dettes et les documents manquants.

2. Régler les obligations et préparer le dossier de fermeture

- [ ] Vérifier et finaliser les déclarations et démarches de radiation applicables au titre de la Corporate Tax et de la TVA.
- [ ] Lorsque cela s'applique, régler les obligations envers les salariés et annuler les visas ou permis de travail.
- [ ] Lorsque cela s'applique, fermer le compte bancaire, le bureau, les services de télécommunication et les utilities.
- [ ] Vérifier si l'autorité exige une résolution des associés, un audit, un liquidateur autorisé ou un rapport de liquidation.
- [ ] Préparer le dossier de fermeture spécifique à la Free Zone.

3. Déposer le dossier et assurer le suivi

- [ ] Déposer le dossier auprès de l'autorité compétente de la Free Zone.
- [ ] Répondre aux demandes de l'autorité et régler les éventuelles exigences ou sommes en suspens.
- [ ] Obtenir la confirmation officielle d'annulation de la licence ou de liquidation.
- [ ] Conserver les confirmations relatives à la fiscalité, à la banque, aux contrats et à l'autorité.

> Cette feuille de route est indicative et ne constitue pas un avis juridique. Les étapes et leur ordre dépendent de votre autorité et de votre situation. L'étude de votre dossier confirme ce qui s'applique à votre société.